

# Compte-rendu Conseil Municipal du Mardi 9 Juin 20h45 – Gymnase Georges Gallienne

## Points à noter

- Monsieur le Maire a délégué pour un montant jusqu'à 214 k€ avec un devoir d'information très faible du conseil municipal.
- Fixation des indemnités d'élus
- Election :
  - de la commission d'Appel d'Offre
  - du CCAS
  - de la commission des Permis de Construire
- Monsieur le Maire n'a pas souhaité indiquer le montant du prêt relais engagé, indiquant qu'il n'est pas de son obligation de le communiquer (car dans sa délégation) mais que l'information est libre d'accès en Mairie

[Convocation du CM 09/11/2020](#) Télécharger

## Absents avec pouvoirs

- M.Albizatti => pouvoir C.Doucet

- MP Tuvi => pouvoir B.Ferru

## Résolution

### 1 : Désignation du secrétaire de séance :

- B Ferru à l'unanimité

### 2: Délégation du Conseil Municipal au Marie

- **Abstention** du Groupe Réunir

### 3 : Délégation au Maire de la compétence relative aux Marchés Publics

- **Abstention** du Groupe Réunir
- **Question** de SVainsangèle : pourquoi le seuil de 214k€ a-t-il été choisi alors que dès 40k€ il y a obligation de lancer un appel d'offres public ?
- **Réponse** de D.Guinaudie : permettre une latitude, faciliter le quotidien, ne pas paralyser le fonctionnement de la mairie
- **Question** de SVainsangèle : quel est le ratio du nombre de marchés supérieurs à 214k€ par rapport à l'ensemble des marchés passés sur la dernière mandature ?
- **Réponse** du marie : les comptes sont consultables, engagement de publier un copte rendu annuellement sur

l'utilisation de cette délégation.

#### **4 : Fixation des indemnités de fonction des élus municipaux :**

- Vote **pour** du Groupe Réunir

#### **5 : Election de la Commission appel d'offres :**

- Vote **pour** du Groupe Réunir
- 5 titulaires 4 NPCC 1 Réunir :
  - S.Belleval
  - D.Guinaudie
  - B.Ferru
  - MP Tuvi
  - S.Vainsangèle
- 5 suppléants 4 NPCC 1 Réunir :
  - LHssaïna
  - GCrozet
  - E Puisuex
  - JRivet
  - FDurand-Bazille

#### **6 : Fixation du nombre d'administrateurs au sein du CA du CCAS**

- Vote **pour** du Groupe Réunir
- Nombre fixé à 8

## **7 : Vote pour élection des administrateurs du CCAS**

- Vote **pour** du Groupe Réunir
- 7 élus NPCC – 1 élu Réunir\*
  - D Guinaudie
  - F Hepp
  - J Rivet
  - JL Albizzati
  - F Hassan
  - M Guy
  - M Durand-Viel
  - P Perret

## **8 : Création et désignation des membres de la Commission des permis de construire**

- Vote **pour** du Groupe Réunir
- 5 titulaires NPCC – 1 Réunir
  - M Lepert
  - C Doucet
  - B Ferru
  - J Rivet
  - E Puiseux
  - I Gueury
- 5 suppléments NPCC – 1 Réunir
  - JL Albizzati
  - F Hassan
  - F Lazard
  - S Bochinger
  - M Durand-Viel
  - FDurand-Bazille

## **9 : Demande d'aide exceptionnelle auprès du conseil département des Yvelines destinée à garantir le non-paiement des loyers des professionnels de santé des maisons médicales des Yvelines en période de crise sanitaire du Covid-19**

- **Abstention** du Groupe Réunir – Abstention de Mme Clavel
- **Question** de P.Perret : Les loyers sont-ils d'ores et déjà suspendus ?
- **Réponse** de D.Guinaudie : les loyers ont bien été suspendus et la demande de subvention a déjà été faite en parallèle de cette suspension
- **Réponse** du maire : nous sommes certains de récupérer les montants demandés

## **10 : Demande de subventions relatives au « soutien à l'équipement des forces de sécurité et à la sécurisation des équipements publics » auprès de la Région Ile-de-France**

- **Vote pour** du Groupe Réunir
  - Investissements pour la Police Municipale d'un véhicule Scénic et de deux caméras piétons :
  - Financement Région IDF 30% du HT (7 784 €)
  - Prise en charge Chambourcy 70 % du HT (18 165 €)
  - Total 25 949,03 € HT

## **11 : Convention constitutive de groupement de commande pour les travaux de modernisation, d'extension et de maintenance des dispositifs de vidéoprotection des communes de Chambourcy et de Feucherolles »**

- Vote **pour** du Groupe Réunir
  - Réaliser des économies d'échelle
  - A noter : l'informaticien est une ressource humaine partagée entre Chambourcy et Feucherolles

## **12 : Convention Sport, Santé, Culture, Civisme – 2S2C**

- Vote **pour** du Groupe Réunir
  - Dispositif mis en place sur le temps scolaire par le Ministère de l'Education Municipale pour permettre une subvention (110€ par jour par groupe de 15 enfants) du fait des aménagements sanitaires nécessaires en cette période Covid 19
  - Pour Chambourcy les aménagements locaux et activités ont nécessité l'embauche de 2 personnes, fait augmenter les coûts de désinfection des locaux de 20%
  - Retour à l'école post confinement à Chambourcy : 50 élèves en maternelle – 85 élèves en élémentaire
- **Question** de IGueury : cette convention s'adresse normalement à des classes d'élémentaire et de collège, alors qu'ici il est fait mention d'aider à subventionner également le personnel mis en place pour le

« maternelle »

## Quels sont les niveaux prioritaires par les 2S2C ?

2S2C peut concerner tous les élèves du primaire au lycée. Cependant, les besoins en matière d'accueil pendant le temps scolaire concernent d'abord les élèves de primaire et de 6ème-5ème.

<https://www.education.gouv.fr/le-dispositif-educatif-et-ludique-2s2c-pour-les-eleves-qu-est-ce-que-c-est-303777>

- **Réponse** de LHssaina : à sa connaissance cela porte également sur la prise en charge pour les écoles maternelles mais que de toute façon les personnels supplémentaires sont « affectables » sur l'élémentaire
- **Commentaire du maire** : le coût estimé à ce jour pour la commune de l'épidémie est de 130k€

## Informations diverses :

- Mme Belleval a énuméré le nombre d'élèves accueillis pendant la période de confinement (10 élèves prioritaires) et a tenu à remercier chaleureusement J Gil (directrice ALM) Stephan (chargé de mission à la mairie) et KTournu (Responsable animation Jeunes)
- Le Maire a énoncé quelques dispositions réglementaires (marchés) et également énoncé la contraction par la commune de Chambourcy d'un prêt relais (Mars à Décembre 2020) dont le montant n'a pas été divulgué mais « est consultable à la mairie »

**Prochain conseil le 29 juin sur  
l'orientation budgétaire**